

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE NANCY
COMMUNIQUE DE PRESSE

Saisie record par la douane d'une demi-tonne de cannabis en Lorraine

Les agents des douanes de la brigade de surveillance de Metz ont saisi vendredi 5 juin

538 kg d'herbe de cannabis

Dans le cadre d'un contrôle à la circulation sur l'autoroute A31, dans le secteur messin (57), les agents motocyclistes interceptent à 18h20 un camion semi-remorque frigorifique immatriculé en Espagne. Ils le conduisent sur l'aire de la Maxe pour procéder au contrôle.

Le chauffeur colombien déclare transporter des fruits et légumes (pastèques et aubergines) depuis l'Espagne (Zafarraya) et à destination de l'Allemagne (Berlin). Lors du contrôle, les agents constatent la présence de 24 palettes. Après la deuxième rangée de palettes, ils découvrent une troisième rangée composée de cagettes en cartons desquelles sont retirés des sacs thermosoudés et sur lesquels sont apposés des logos représentant des feuilles de cannabis (282 paquets). Le dépotage complet de l'ensemble routier est effectué au siège d'une société de transport et de déchargement de produits frais. Le service découvre des cartons contenant 159 paquets d'herbe de cannabis. Dans la cabine du tracteur, deux sacs de type cabas contenant 39 autres paquets d'herbe de cannabis sont trouvés. Les paquets comportent différents logos et pèsent entre 1 000 et 1 500 grammes chacun pour un poids total de 538 kg.



L'intéressé est passé en comparution immédiate devant le tribunal judiciaire de Metz le 8 juin 2020. Il a été condamné à trois ans d'emprisonnement, une interdiction définitive du territoire national et sur le plan douanier à la confiscation des marchandises ayant servi à masquer la fraude (pastèques et aubergines) et à une amende de 1 800 000€.

Il s'agit de la plus importante saisie réalisée par la direction régionale de Nancy au cours de ces dernières années.

La dernière saisie de cette ampleur avait eu lieu en juillet 2019. Les agents des douanes de la brigade de surveillance de Thionville avaient saisi 495 kilos de résine de cannabis et 33 kilos d'herbe de cannabis.

Photos disponibles à la demande.

Contact presse : Thomas DAGUIN, chef divisionnaire des douanes de Lorraine Nord –
06.64.57.11.27 / 09.70.27.76.61. thomas.daguin@douane.finances.gouv.fr